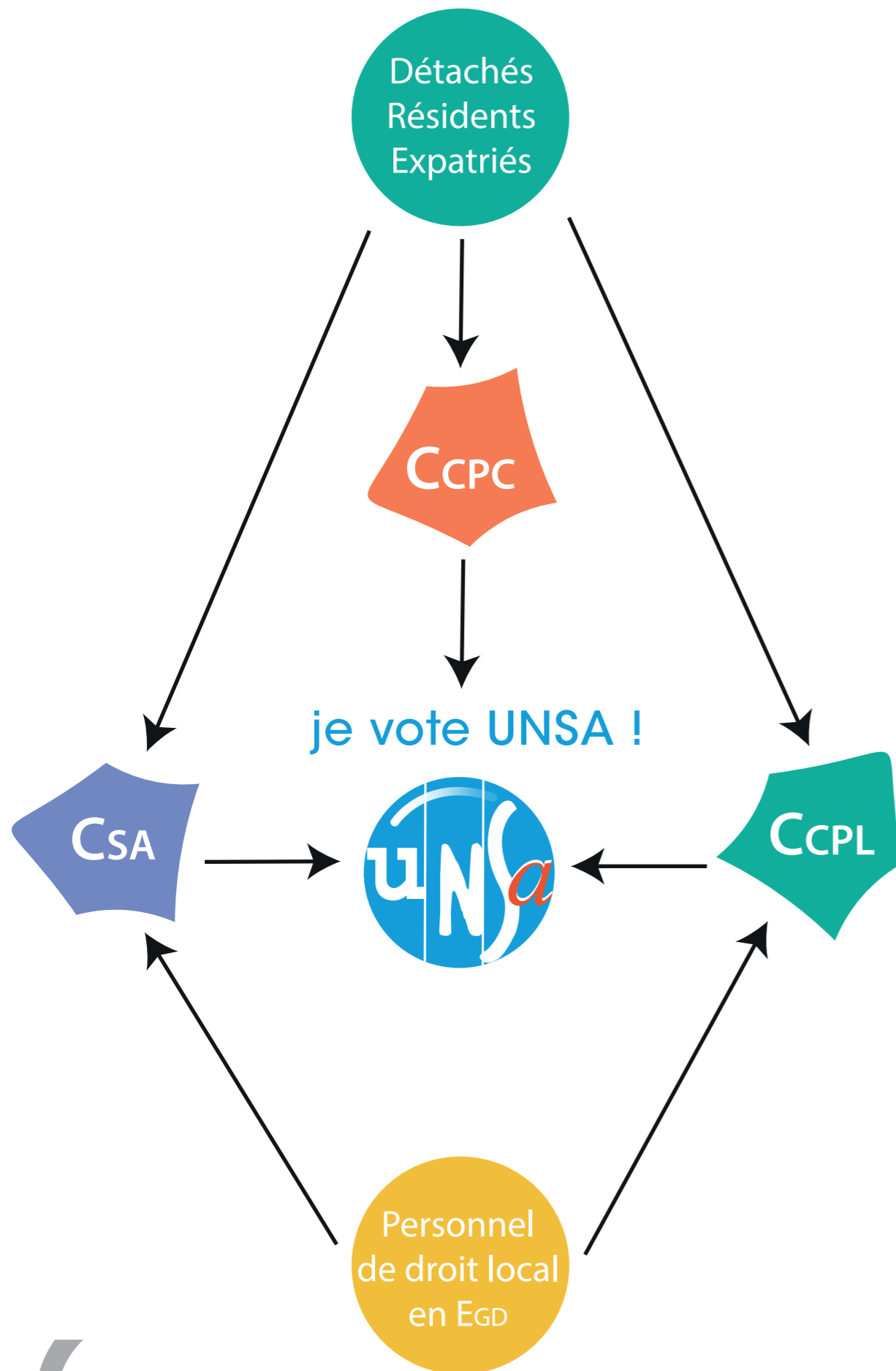


Du 1^{er} au 8 décembre, je vote UNSA !



Chers collègues,

Les élections professionnelles approchent. Afin d'y voir plus clair sur les scrutins auxquels vous serez amenés à voter, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des différents votes.

Pour rappel, les élections débuteront le 1^{er} décembre et s'achèveront le 8 décembre.

Ainsi, selon votre statut, vous devrez émettre deux ou trois votes pour élire vos représentants Unsa.

au Comité Social d'Administration (CSA)

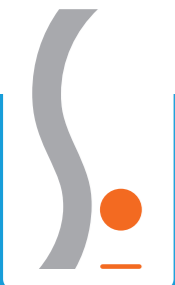
- les titulaires de l'Education Nationale (détachés, résidents et expatriés)
- tous les contrats locaux AEFÉ dans les Etablissements en Gestion Directe.

à la Commission Consultative Paritaire Centrale (CCPC) selon votre corps d'appartenance

- seuls les détachés, expatriés et résidents pourront voter

à la Commission Consultative Paritaire Locale (CCPL)

- tous les détachés AEFÉ et les contrats locaux AEFÉ dans les EGD votent



L'UNSA, votre alliée du quotidien

